



Enquête de la Fédération Cantonale Neuchâteloise d'Apiculture (FCNA) auprès des sections cantonales neuchâteloises

Que souhaitons-nous pour la FCNA d'ici à 2021 ?

Recherche menée par Corinne Haesler, membre du comité directeur de la FCNA de mars 2019 à mars 2021

I. PROBLEMATIQUE DE DEPART

Le président de la Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture (FCNA) démissionne en novembre 2018, car il ne sent pas soutenu par son comité dans ses multiples activités,

Dans le même temps, le comité de la FCNA est alerté par les président et vice-président de la section du Val-de-Travers (SAVT) : faute de volontaires pour renouveler le comité de leur section, une dissolution de celle-ci est évoquée.

Lors de son assemblée générale de 2019, la majorité des membres présents de la SAVT demandent que la FCNA se restructure et modifie ses statuts, afin que les membres d'une section dissoute puissent dépendre d'elle directement.

Pour répondre à cette double problématique, le vice-président de la SAVT élabore un projet de suppression des sections cantonales d'apiculture. Il propose un regroupement des apiculteurs et apicultrices sous la seule entité de la FCNA avec un-e président-e pour la diriger. Cette personne serait alors secondée par un-e vice-président-e. Un-e caissier-e et un-e secrétaire leurs seraient adjoint-e-s.

Soucieux de connaître les besoins et les attentes des membres des 5 sections cantonales avant d'entreprendre quelque modification que ce soit, le comité de la FCNA propose lors de l'assemblée des délégué-e-s (ADD) du 8 mars 2019 de ne pas remplacer le président sortant et de fonctionner avec un comité directorial. Au sein de celui-ci, un-e président-e primus inter pares serait nommé-e à des fins de représentativité jusqu'à l'ADD FCNA de l'année suivante. L'idée étant de prendre le temps de mener une enquête auprès des membres des différentes sections cantonales afin de connaître les souhaits de la base et de pouvoir formuler des propositions qui répondent aux demandes d'améliorations ou de changements exprimés lors de cette enquête.

La proposition est acceptée par les délégué-e-s.

II. MÉTHODES

a) Stratégie adoptée pour la mise en place de l'enquête

Dans le but de mettre rapidement sur pied l'enquête annoncée, le comité directorial de la FCNA s'est réuni alors pour planifier sa mise en place.

Il a choisi d'organiser une pré-enquête qui devait permettre l'élaboration d'un questionnaire afin de répondre à l'interrogation de base suivante : Que souhaitons-nous pour la FCNA d'ici à 2021 ?

b) Pré-enquête

Le 29 août 2019, une conférence sur le monde microscopique des abeilles animée par le Dr Hemmerlé de l'Université de Strasbourg a été organisée par le comité de la FCNA. L'objectif était de répondre au besoin de formation de ses membres et d'en réunir le plus grand nombre possible pour participer à un café-débat sur l'avenir de l'apiculture dans le canton de Neuchâtel.

80 personnes sont venues à la conférence.

Une soixantaine de personnes ont choisi de participer au débat. Elles se sont réparties selon les affinités en six tablées.

La problématique de départ et les interrogations du comité FCNA qui en découlent

leur ont été présentées par oral durant 10mn avec l'aide d'un support visuel. Les interrogations ont été résumées en cinq points :

1. Quels sont les besoins, les attentes des membres envers leur Fédération ?
2. Comment faire circuler l'information ?
3. Les membres connaissent-ils les structures apicoles ?
4. Comment renouveler les comités des sections et celui de la FCNA ?
5. Les structures existantes sont-elles toujours adaptées ?

Pour répondre à celles-ci, deux questions ont été posées aux groupes de participant-e-s.

- 1) Dans quelles situations, le fait d'être membre d'une société apicole vous a été bénéfique ? Une aide vous a-t-elle manquée ?
- 2) Si nous devons réinventer le monde apicole de demain, à quoi devrait-il ressembler ?

Afin de faciliter les échanges il a été demandé aux participant-e-s de :

- S'installer à une table
- Choisir un rapporteur
- Échanger sur la première question durant 20 minutes
- Changer de table pour répondre à la 2^e question, sauf le rapporteur
- Échanger sur la deuxième question durant 20 minutes

Il a été demandé aux personnes chargées de rapporter de :

- Recueillir les points émergents des échanges sur des post-it différents
- Présenter brièvement devant l'assemblée les points évoqués
- Mettre en évidence les thèmes principaux et les afficher

Au terme de la rencontre, il a été annoncé qu'une enquête auprès des membres de la Fédération serait organisée dans les mois suivants et que les documents recueillis ce jour seraient synthétisés (annexe 1) et serviraient à l'élaboration d'un questionnaire (annexe 2). Ces questions seraient débattues lors d'ateliers participatifs organisés dans les 5 sections cantonales.

c) Enquête

1. MODE DE RECUEIL

L'étude consistait à mener des entretiens semi-directifs du 5.11.2019 au 5.12.2019 auprès d'apiculteurs et d'apicultrices des 5 sections cantonales neuchâtelaises d'apiculture. Ceux-ci ont été enregistrés et retranscrits dans leur intégralité. La durée moyenne des enregistrements a été de 1h29 minutes (de 1h12 à 1h45). Il fallait encore compter une vingtaine de minutes hors enregistrement pour la prise de contact, les explications sur le but de la démarche, et les remerciements en fin d'entretien.

Les échanges ont eu lieu dans le calme, autour d'une table, dans un local de société ou dans des salles privées de restaurants. Une garantie d'anonymat a été donnée. Chaque personne participante a reçu un numéro auquel elle devait faire référence lors de la prise de parole. La prise de parole était libre, sauf pour la première question à laquelle les personnes ont répondu lors d'un tour de table. Les entretiens se sont terminés, lorsque plus aucune des personnes présentes ne souhaitait prendre la parole.

2. ECHANTILLONNAGE

Les entretiens reposaient sur la base du volontariat. Les apiculteurs et apicultrices des cinq sections ont répondu, soit à une demande de participation envoyée par courriel, soit à une sollicitation individuelle faite directement par un membre du comité de leur section. Cinq entretiens ont été menés. Quatre sections ont réuni huit personnes. Une section a réuni sept personnes, la huitième personne qui avait accepté de participer n'étant pas venue à l'entretien. On compte un total de 39 personnes, soit 26 apiculteurs et 13 apicultrices sur les 477 membres de la FCNA. Ceci équivaut à environ 8% du total.

Afin d'obtenir un échantillonnage représentatif de la population des apiculteurs et apicultrices du canton de Neuchâtel, les personnes sollicitées et celles retenues pour les entretiens l'ont été en fonction des critères suivants :

- 2 apiculteurs et/ou apicultrices en âge de retraite
- 2 jeunes apiculteurs et/ou apicultrices
- 2 apiculteurs et/ou apicultrices avec de nombreuses années d'expérience apicole

- 2 apiculteurs et/ou apicultrices débutants

La personne la plus jeune avait 29 ans et la plus âgée avait 82 ans.

La personne la plus expérimentée a fait part de 69 ans d'expérience en apiculture.

La personne la moins expérimentée venait de commencer les cours d'apiculture.

Les femmes ont représenté 1/3 des volontaires.

3. QUESTIONNAIRE UTILISE

Le questionnaire élaboré suite à la pré-enquête comportait 10 questions qui avaient pour but de définir :

- N°1 L'origine de l'intérêt de l'apiculteur ou de l'apicultrice pour l'apiculture
- N°2 L'environnement et ses influences sur les connaissances apicoles
- N°3 et N°4 L'environnement et ses influences sur les pratiques apicoles
- N°5 La perception qu'a l'apiculteur ou l'apicultrice des différents niveaux des structures apicoles suisses
- N°6 et N°7 Les liens qu'il ou elle fait de cette perception avec ses activités apicoles
- N°8 et N°9 Les attentes des apiculteurs et des apicultrices envers les différents niveaux des structures apicoles suisses
- N°10 La volonté des apiculteurs et des apicultrices de s'impliquer dans ces structures

En règle générale, l'ordre des questions respectait la chronologie présentée ci-dessus. Cet ordre s'inscrivait parfaitement dans une logique d'échange. Il est arrivé parfois, lors d'une évocation ou d'une explication au cours de l'entretien, que les apiculteurs ou les apicultrices répondent avant même que la question prévue ne soit posée. Ce constat tend à démontrer la pertinence de la chronologie établie.

4. TYPE D'ANALYSE

L'analyse est qualitative. Elle repose sur une recherche d'exhaustivité.

Ce choix d'analyse avait pour but d'entendre les apiculteurs et apicultrices parler de leur réalité apicole.

Les entretiens ont permis d'obtenir un recueil de données suffisamment denses pour aboutir à une saturation de celles-ci (saturation de données: les dernières données recueillies n'ajoutent aucune information supplémentaire qui permettrait de répondre aux questions de recherche).

Les entretiens ont été analysés de la façon suivante : après une lecture globale des retranscriptions intégrales de tous les entretiens, il est apparu judicieux de traiter les réponses aux questions en fonction de leur récurrence.

Les premiers regroupements ont été établis en fonction des impressions générales et des annotations écrites dans les marges des retranscriptions des entretiens . Ces premiers regroupements ont mis en évidence trois grands chapitres.

Pour chaque chapitre, les récurrences ont été surlignées au moyen d'un code couleur spécifique.

Ces différentes récurrences ont permis de mettre en évidence des thèmes spécifiques. Des citations des témoignages recueillis ont été sélectionnées pour illustrer chaque thème.

Dans un troisième temps, les attentes exprimées ont été inventoriées par chapitre. Elles ont ensuite été regroupées selon leurs répétitions. Ces regroupements ont mis en évidence des thèmes. Pour chaque thème, les citations les plus significatives ont été choisies.

III. BIAIS

On peut envisager comme biais le fait que des apiculteurs et des apicultrices ont peut-être accepté de participer à l'enquête, parce qu'ils ou elles souhaitaient déjà des changements ou des améliorations dans les structures et/ou dans les mandats des structures apicoles suisses.

IV. LIMITES

L'organisation de l'enquête, son déroulement, la retranscription des données et leur analyse étant chronophage (plus de 200 heures de travail), il est apparu clairement

que le délai fixé au mois de mars 2020 pour terminer la synthèse du compte rendu pourrait difficilement être respecté.

Comme la survenue de la pandémie a encore complexifié la tâche, la rédaction de l'enquête n'a pu être terminée qu'à fin décembre 2020.

V. ANALYSE

Pour les cinq sections consultées, la lecture des retranscriptions d'entretiens met en lumière trois grands chapitres : la relation à l'apiculture, la formation et les structures apicoles. Ils comprennent chacun des thèmes spécifiques.

Nous constatons que les points de vue récoltés en réponse aux questions 1 à 4 mettent en évidence la relation personnelle à l'apiculture et le besoin de formation. Quelques attentes d'ailleurs sont formulées concernant la formation.

1. Les thèmes qui émergent dans l'expression de la relation à l'apiculture sont :
 - La transmission familiale
 - Le lien avec la nature / La participation à l'écosystème
 - La passion / Le hobby

2. Les thèmes qui sont mis en avant au sujet de la formation sont :
 - Les cours
 - L'expérimentation
 - La transmission par les pairs
 - La formation par les médias

Les questions 5 à 10 révèlent les différentes perceptions des structures apicoles et le désir des enquêté-e-s de participer à leur fonctionnement. Elles mettent particulièrement en évidence leurs attentes.

3. Les thèmes émergeant de la perception des structures apicoles sont :
 - La connaissance
La méconnaissance
 - Le manque d'intérêt

4. Le thème mis en évidence pour la participation est :

- Les préalables pour un investissement personnel

5. Les questions 1 à 10 font émerger :

- Les attentes

Nous présenterons les résultats de l'analyse dans l'ordre des chapitres et des thèmes mentionnés ci-dessus.

a) Relation à l'apiculture

Les témoignages des débuts en apiculture de chacun mettent en évidence trois portes d'entrées. La première est familiale. La seconde révèle un désir de participation à l'écosystème, le besoin d'être en lien avec la nature. La troisième met en avant le hobby qui se transforme souvent en passion. La première question de l'enquête avait pour but de mettre les personnes présentes en confiance dès le début de l'entretien. L'objectif a été atteint au-delà des attentes. Ce sont des pans d'histoires de vie qui ont été racontés, lors de l'évocation de l'origine de l'intérêt de l'apiculteur ou de l'apicultrice pour cette activité.

1. LA TRANSMISSION FAMILIALE

E2N3P5 : « *Mes enfants, ils m'accompagnent aussi. C'est aussi... tous ces moments qu'on fait...mes filles pas trop, mais plutôt mon fils qui aime bien venir avec moi. Puis voilà. C'est un truc qu'on fait un petit peu en famille aussi.* » E5N7P4 : « *Moi, je suis un gamin d'apiculteur. J'étais dans les salopettes de mon père depuis tout petit. On était quatre frères et sœurs. Je suis le seul à m'être accroché à ses salopettes.* »

2. LE LIEN AVEC LA NATURE / LA PARTICIPATION À L'ÉCOSYSTÈME

E2N1P1 : « *Ça m'est venu d'un coup, je me disais : chez les abeilles, il y a les mâles, il y a les femelles. Mais il y a deux sortes de femelles. Il y a les reines, il y a les ouvrières. Dans la nature, c'est quand même en dehors. C'est quelque chose de spécial. A la limite, je ne pouvais plus dormir. Je me disais : il faut que je sache.* »

E3N7P3 : « *Eh bien moi, je lisais des articles sur différents journaux qui parlaient de*

la disparition des abeilles et plus globalement des insectes... Puis je me suis dit : c'est peut-être l'occasion de refaire ça, de m'intéresser à ce qu'il se passe en apiculture et en agriculture plus globalement. Pour participer et non subir. »

3. LE HOBBY / LA PASSION

E4N1P2 : « Je veux dire que sans une personne comme lui, on aurait pas, on ne serait pas où on en est aujourd'hui. Il a transmis ça avec passion. » E2N2P4 : « ...et j'ai commencé comme ça. Et ça fait deux ans. Et c'est vraiment passionnant. Comme ce petit monde, c'est pffff...c'est tous les jours différent...Et toujours autant passionné que vous êtes, les anciens. »

b) Formation

L'enquête révèle que la formation est un élément clef pour l'apiculture. Les anciens témoignent des difficultés qu'ils ont rencontrées dans leurs débuts en apiculture alors que les cours pour débutant-e-s n'existaient pas. En relatant les stratégies qu'ils ont dû adopter pour s'informer et acquérir de l'expérience dans la conduite de leurs ruchers, ils soulignent l'importance des quatre thèmes mentionnés ci-dessous. Ces différents éléments font une belle unanimité parmi les personnes qui ont participé à l'enquête. Ils sont souvent liés entre eux.

E2N6P16 : « Moi, je pense que les débutants de maintenant ont de la chance d'avoir ces cours. Les cours pour débutants. J'ai trouvé admirable d'être coaché par des personnes âgées. Mais je pense que ça doit être aussi agréable de pouvoir discuter avec des personnes qui ont le même niveau. D'échanger des expériences avec des gens au même stade, je pense que ça doit être intéressant. Peut-être que le regret, c'est que les cours n'existaient pas à l'époque. » E3N7P11 : « Moi, il me fallait la théorie d'abord et la pratique ensuite. La pratique des cours était clairement pour moi insuffisante. Et j'ai vraiment apprécié de pouvoir aider quelqu'un... Je pense que j'apprendrai toute ma vie au contact des plus anciens. » E5N6P8 : « ...Et que j'ai lu les livres, deux fois... je pense que sans pratique et sans les cours 1, je ne pense pas que j'aurais réussi à gérer mes deux ruches...Après, ce qui m'a aidé, c'est de pouvoir appeler X. au secours. »

1. L'IMPORTANCE DES COURS

E1N1P5 : « *Je me suis dit : ah mais ces cours, c'est fantastique. Donc on avait des cours théoriques, des cours pratiques.* » E3N4P2 : « *Donc, j'étais effectivement copain du numéro 3 qui avait des ruches et qui ne savait pas qu'en faire... On s'est posé la question : on pourrait mettre des abeilles dedans. ... Et on a commencé la première année qui effectivement fut une catastrophe. Ensuite, bien évidemment, on a fait les cours pendant deux ans. Maintenant, ben ça commence à rouler. »*

2. L'EXPÉRIMENTATION

E1N5P8 : « *Les cours, c'est bien joli, mais je pense pas que c'est comme ça qu'on apprend l'apiculture. Ce n'est pas en suivant des cours et en lisant des bouquins, c'est en allant regarder dans les ruches, en suivant et en regardant de manière assez précise l'évolution de chaque colonie. Et c'est comme ça qu'on apprend l'apiculture. »*

E4N5PP15 : « *Mais l'expérience de 40 ans, je veux dire, c'est quand même quelque chose... Donc il y a des tas de choses qu'il a aussi apprises sur le tas comme ça. Mais c'est qu'il faut quand-même pas négliger l'expérience des gens. L'expérience c'est important. »*

3. LA TRANSMISSION PAR LES PAIRS

E1N5P8 : « *Mais je crois qu'à cette époque-là, il n'y avait pas de cours, mais il y avait des apiculteurs. Des vieux apiculteurs en ce temps-là qui donnaient des coups de main. Et puis chez qui on pouvait aller, et puis regarder et puis qui venaient chez nous, qui regardaient comment on faisait. Et c'est un peu comme ça que j'ai appris l'apiculture. »* E2N2P17 : « *C'est le stamm tous les mois qui m'a aidé et orienté.*

Parce qu'on entend d'autres apiculteurs. C'est vrai que c'est intéressant, quand on débute. Tout le monde parle un peu de ce qu'il fait, en fait, au rucher. A chaque mois de l'année. C'est vrai que c'est intéressant. Ça nous guide aussi. » E4N1P2 : « *On a eu de la chance de tomber sur X qui nous a coachées une année complète. Je veux dire que sans une personne comme lui, on n'aurait pas, on n'en serait pas où on en est aujourd'hui. Il a transmis ça avec passion. »*

4. LA FORMATION PAR LES MÉDIAS/ LA LITTÉRATURE

E4N4P12 : « *Mais c'est sûr que maintenant, on est avec internet et qu'on a beaucoup plus de, de connaissances.* » E4N6P26-27 : « *Moi ce que j'aime beaucoup lire, c'est*

la revue SAR. Le menu pour les débutants... Alors, c'est que à moi, ça rend énormément service. Moi qui suis débutante. » E5N3P6 : « Moi, ce qui m'a sauvé, c'est la littérature. Il y avait un super bouquin de Perret Maisonneuve assez extraordinaire dans les détails, dans toutes les possibilités qu'il y avait. J'ai potassé ça tout l'hiver. »

c) Perception des structures apicoles.

CONNAISSANCE ET MÉCONNAISSANCE

La connaissance des structures apicoles qu'a la majorité des enquêté-e-s se révèle souvent lacunaire.

E1N3P15 : « ...Mais je ne connais pas également les missions et les cahiers des charges des fédérations, ni le cahier des charges de la SAR. » E1N6P16 : « En tant que débutant, c'est vrai qu'on arrive là-dedans et puis...on est un peu perdu. »

E5N8P13 : « J'ai une vision qui n'est pas très claire des différents rôles de chacun. »

Certains témoignent de la difficulté à comprendre et connaître ces structures.

E3N3P18 : « En entrant dans l'apiculture, je ne me suis jamais rendu compte que l'organisation était si dantesque que ça, quoi. C'est d'un compliqué. C'est monumental. Il faut beaucoup de temps pour comprendre. Ça pour moi, c'est un handicap. » E3N6P19 : « Quand on regarde les structures, c'est pas simple...Je dirais tout simplement, ce n'est pas simple... depuis 5-6 ans que je fais de l'apiculture, je commence à comprendre ce qu'est la...la...la SAR, la Fédération neuchâteloise cantonale d'apiculture, les sections... ». E5N4P11 : « Moi à la base, j'ai toujours cru, il m'a fallu un bon bout pour comprendre qu'Espace Abeilles, ça ne faisait pas partie de la Fédération cantonale. »

Il apparaît que les personnes ayant déjà œuvré pour l'une ou l'autre des structures en appréhendent mieux l'organisation.

E4N3P16 : « Alors moi, j'allais te dire jusqu'à y'a pas longtemps, j'en savais rien. Vraiment pas grand-chose. J'ai commencé à savoir comment c'était organisé, quand j'ai commencé à m'intéresser, à appliquer. C'est-à-dire de faire des cours de moniteur éleveur. De côtoyer des gens qui font partie d'organisations différentes...Et là, j'ai pu enfin mettre des structures sur des mots, des noms que j'avais entendus. »

E4N5P21 : « *Moi, au niveau des structures et tout ça, j'ai appris à les connaître en faisant les cours de contrôle du miel. Et ben, c'est vrai qu'on est plongé quand même avec beaucoup de références Apisuisse. »*

Là encore, la constitution d'Apisuisse en 2017 par les sociétés d'apiculture romande, tessinoise et suisse alémanique pour représenter en commun les intérêts de l'apiculture suisse semble avoir complexifié cette connaissance. La plupart des témoignages mettent en évidence des confusions dans la compréhension des rôles et des fonctions de cette entité. Une confusion entre Apisuisse et Apiservice Sarl est d'ailleurs assez fréquente.

E5N2P18 : « *Et puis c'est clair qu'après le journal, les fiches Apisuisse, c'est top. »*
E1N3P15 : « *Apisuisse, c'est clairement défini. » C.Haesler » ... tu définirais comment ?* N3 : « *Enfin peut-être que je me trompe... Pour moi, il y a trois structures : il y a l'agroscope, l'institut de recherches : biologie des abeilles et aussi la transmission de connaissances ».* E2N4P27 : « *Bah Apisuisse, je ne sais pas quel genre de structure ça peut être... Je ne connais pas du tout la structure d'Apisuisse. Les gens qui auraient une influence à ce niveau-là. »*

Une confusion dans la compréhension des rôles et fonctions est également présente pour les autres niveaux de la structure apicole.

E3N1P27 : « *Après, est-ce qu'il y a besoin de la FCNA ? Est-ce qu'il y a besoin d'un truc neuchâtelois ? Il peut y avoir un truc romand et puis les sections. Pourquoi il y a besoin d'en rajouter une couche quoi ?* » E3N2P27 : « *Je rejoins le numéro 1 d'une certaine manière. Puis d'une autre manière, je me dis : moi, elle ne me dérange pas ces couches. Je ne les comprends pas toutes et je ne sais pas tout. »* E4N5P21 : « *La structure FCNA paraît assez bizarre. Comme ça, quand on la voit que de loin, il y a des délégués, il y a des présidents. Mais les gens qui font cette structure, c'est pas les acteurs principaux. C'est pas eux qui peuvent donner leur avis, qui peuvent voter. »*

Les enquêté-e-s qui ont une idée claire sur la structure faitière sont rares, mais il en existe tout de même.

E2N8P21 : « *Justement ce que fait Apisuisse, organisation faitière, donc qui nous représente au niveau fédéral, je trouve que c'est, c'est un relais entre nous justement et la politique. »*

Aucun des témoignages ne révèle une connaissance précise de l'entier des structures apicoles. Les connaissances sont parcellaires et la plupart du temps imprécises.

d) Participation

LES PRÉALABLES SOUHAITÉS POUR UN INVESTISSEMENT PERSONNEL

Une meilleure connaissance des structures et du cahier des charges concernant les différents postes susceptibles d'être occupés est nécessaire, soulignent les enquêtés. Une définition claire de chaque mandat est souhaitée, afin que la personne puisse juger si elle peut s'investir ou non.

E1N3P26 : « *Je dirais qu'à la base, avec un mandat clair : oui. Mais je comprends bien qu'au début, il faut définir le mandat. Mais pour moi, c'est clair qu'il y a un gros travail de définition de mandat.* »

Des enquêtés révèlent aussi qu'ils ou elles pourraient s'engager, en étant coachés par des personnes d'expérience.

E2N5P48-49 : « *Mais c'est vrai que moi, je ne suis pas contre m'investir et autres... Je trouve que je ne connais pas assez le sujet actuellement... Mais disons qu'il faudrait que je fasse peu... que je sois un peu... ou alors encadré, disons. Mais je me sentirais mal d'y aller comme ça.* » E4N4P37 : « *Il faudrait que je sache comment faut faire. Mais déjà que j'aie vu une fois comment ça se passe. Et puis comprendre un peu le fonctionnement...* »

Plusieurs personnes ne se reconnaissent pas avoir les compétences suffisantes pour prendre des responsabilités dans des structures plus grandes que celles de leur section.

E3N8P37 : « *... Pas prendre position dans des organismes au-dessus. Mais euh, à la base de la société.* » E5N1P27 : « *La masse que représente le travail de présidente de la SAR, par exemple, qui est très diversifié. Il est énorme. Donc au niveau de la Fédération neuchâteloise, à la limite aussi. C'est tout simplement plus « menable ». Il faut des personnes bien au clair et assez compétentes.* »

Le facteur temps semble décisif dans le choix de siéger dans l'une ou l'autre des structures apicoles.

E1N5P26 : « *c'est vrai qu'au niveau associatif, je me suis peu, très peu impliqué. Maintenant, je peux m'impliquer parce que je suis retraité.* » E3N7P37 : « *Par manque de temps, pas par manque d'envie. Par manque de temps, je me limite aux marchés et aux discussions autour de moi... Clairement oui, j'aurais envie de participer.* » E4N7P18 : « *Puis je suis arrivé à la retraite, je me suis dit : Bah quand même, cette société elle a existé et elle m'a quand même rendu service pendant longtemps. Alors, je vais participer un petit peu. Donc je suis devenu secrétaire.* »

Pour cette raison, plusieurs personnes évoquent la possibilité de s'investir pour une mission unique sur un temps donné.

E1N1P28 : « *Pour des choses ponctuelles, je suis toujours ouverte voilà.* »

E4N5P37 : « *...C'est une charge qui est tellement énorme. Moi, je ne vais pas m'automotiler. Hein, je veux dire. Par contre, s'il y a des structures qui se mettent en place avec des sous-groupes ou des... alors oui, pourquoi pas.* »

D'autres expriment que pour diverses raisons, ils ou elles ne sont pas intéressé-e-s par le fonctionnement des structures apicoles.

E1N2P16 : « *Mais je ne suis pas forcément extrêmement intéressé à connaître tous les aspects de la hiérarchie. Si je ne connais pas assez ces choses-là, c'est parce que ça ne m'a pas vraiment intéressé jusqu'ici. J'ai plus de plaisir à rencontrer des apiculteurs et à discuter d'abeilles que de parler d'organisation de sociétés.* »

E4N4P17 : « *Voilà, on savait qu'on avait une assemblée cantonale avec un repas, qu'il fallait s'inscrire. Puis, on n'allait pas, parce qu'on se dit : c'est un truc de vieux... Ou bien, il y avait des endroits où on ne voulait pas aller.* »

e) Attentes

1. Attentes concernant la formation

A. POINTS A METTRE EN PLACE OU A DEVELOPPER

- Liste des parrains / aide par les pairs

E3N2P28 : « *Enfin moi, je pense qu'il faut quelque chose de proche, comme on disait pour l'entraide, pour le parrainage.* » E3N1P14 : « *... Peut-être que ç'aurait été bien qu'au niveau des cours, on nous donne une liste des gens qui sont d'accord de prendre des novices ou de les aider... mais on veut bien aussi avoir des jeunes pour nous aider... à porter... quand ça devient lourd pour nous, de faire certaines choses. Donc ce système d'échange, un peu. Qu'il y ait peut-être les parrains, enfin une liste avec des parrains et des filleuls.* »

B. POINTS A CONSERVER

- Le journal de la SAR

E1N1P28 : « *Au niveau de la SAR, c'est le journal. Le journal, c'est papier. On l'a. Ce n'est pas internet... C'est un petit compagnon de route qui vient chaque mois. Très agréable à lire.* » E2N4P43 : « *Parce que ce bulletin de la SAR, c'est vraiment un outil super puissant. C'est régulier. Parce que même, si on l'a juste sur le bord, il est flash.* » E5N6P13 : « *J'aime bien le petit magazine de la SAR, en fait. Pour les débutants, j'apprends toujours quelque chose, quand je lis le petit magazine.* »

- Le mentorat

E4N2P29 : « *Ce que j'aimerais, enfin ce qui me tient à cœur et qui m'a beaucoup aidé, ben, c'est le système de mentor. Je trouve qu'il faut en tout cas garder ou développer.* »

- Les cours et le support informatique (concept varroas, exploitation etc...)

E2N8P22 : « *Le travail de la SSA, c'est vraiment bien. Ils sont bien soutenant en tout cas. C'est, je pense, c'est important.* » E4N6P27 : « *Et puis au niveau de la FCNA, j'ai pas pu participer beaucoup aux cours qu'ils proposent, parce que par rapport aux horaires, ça ne me convient pas... Et mais sinon, les sujets qu'ils proposent sont très intéressants. Donc ça, je pense qu'il faut garder.* »

La perception des structures et le désir de participer ou non à leur fonctionnement a fait émerger un grand nombre d'attentes. Leur analyse ne révèle pas seulement un besoin de garder ou de supprimer des éléments existants, mais elle souligne également le besoin de les développer.

2. Attentes concernant les structures apicoles :

Le témoignage suivant résume bien ces attentes.

E5N7P24-25 : « *Moi, je souhaiterais que les structures de sociétés d'apiculture soient solides par leur entente, par leur envie d'aller dans le même sens et deviennent de fait des interlocuteurs vis-à-vis des consommateurs, vis-à-vis des autorités, vis-à-vis des chercheurs, vis-à-vis des agriculteurs. Qu'on soit vraiment mis en scène, en étant représentatif de ce qu'est l'apiculture en tant que témoin de ce qui se passe dans la nature en ce moment. Je pense que là, on pourrait avoir un rôle important à jouer, mais pour ça, il faut cultiver à fond l'envie d'être ensemble et de travailler ensemble dans la même direction et de se rencontrer.* »

A. POINTS À METTRE EN PLACE OU À DÉVELOPPER

Chaque thème qui figure ci-après regroupe des points qui lui sont liés. Les thèmes sont les suivants : *communication, collaboration entre les différents niveaux, positionnement politique, consultation de la base et développement de l'inspection.* Les différents points sont illustrés par les témoignages recueillis durant l'enquête.

(I) COMMUNICATION

- Communiquer sur la structure, l'organisation et les mandats

E1N3P40 : « *... le mandat reçu par Apisuisse en est un, mais est-ce qu'il est clairement défini. Est-ce qu'il mérite d'être redéfini par les apiculteurs qu'Apisuisse doit servir aussi ? Et puis en définissant clairement ses mandats, les actions qu'il doit entreprendre en fait.* » E2N6P20 : « *Et c'est peut-être là qu'il faudra peut-être définir quels sont les rôles de chaque échelon...* »

E3N7P20 : « *Quels sont les desiderata ou quelles sont les actions ou le rôle des instances de l'apiculture ?* »

- Avoir une proximité avec les instances
 E2N1P42 : « *Et puis expliquer qu'on aimerait qu'ils soient plus voyants. Mais qu'ils disent : on vient dans les sections, si vous le voulez. Il n'y a qu'à demander.* » E3N1P23 : « *Par contre, je n'ai jamais vu de gens de la SAR qui venaient dans les sections se présenter seulement et puis dire ce qu'ils faisaient... Et puis là, on adhérerait peut-être plus et on pourrait aller dans ce sens-là.* » E5N1P14 : « *Maintenant, ce qui m'a manqué peut-être ici, dans le canton de Neuchâtel, c'est d'avoir une Fédération, enfin d'avoir le sentiment d'avoir une présence de par la Fédération.* »
- Utiliser les médias
 E2N6P44 : « *Moi, au niveau de l'instance apicole fédérale, j'attends pas forcément qu'ils viennent nous donner une conférence. J'attends de lire dans le 20 minutes, quand je vais le matin au boulot, qu'ils ont tapé sur la table et puis, que ça bouge au niveau politique.* » E3N1P20 : « *Ok, il y a Apisuisse. Voilà, qu'est-ce qu'ils font pour l'apiculture suisse ? Enfin, j'aimerais entendre une fois dans la presse qu'ils se manifestent, qu'ils se bougent le derrière.* » E4N5P23 : « *...là, c'est un truc qui me tient à cœur, c'est qu'on diffuse mieux. Et dans le canton, je pense à l'information, les médias, tout ça...ça je pense que c'est quelque chose qu'on peut améliorer.* »
- Communiquer entre les différents niveaux de la structure apicole
 E1N5P37 : « *C'est assez difficile de faire remonter les idées depuis la base... Après le problème, c'est de savoir comment ça redescend depuis des instances en haut..* » E4N3P20 : « *Mais il y a une chose aussi qui m'a dérangé. C'est qu'effectivement, il y a des choses qui se passent à la FCNA où nos présidents et délégués vont. Et fondamentalement...on n'est pas informé. Ou bien quand on est informé, c'est que c'est fait. On sait pas sur quoi planche la FCNA... En tout cas dans notre section. Je ne sais pas comment ça se passe dans les autres, nos présidents qui vont à la FCNA devraient déjà plus communiquer avec le comité de...de la section pour dire ce qui se passe... Je pense qu'en amont, il y a une communication différente à faire entre la FCNA et la base. Dans toutes les sections.* »

- Informer la population

E3N7P35 : « Jusqu'à ce que ça arrive aux oreilles et au cerveau de la population... Quelque chose qui est super important, c'est d'actionner les sonnettes d'alarme beaucoup plus fort que ce qu'on fait maintenant. »

(II) COLLABORATION ENTRE LES DIFFÉRENTS NIVEAUX :

- Collaborer entre les différents niveaux de la structure

E2N6P35 : « ...ben, je pense qu'effectivement, les échelons des fédérations, au lieu d'être dans des guerres de clochers, feraient mieux de s'unir pour avoir un petit peu de poids. Parce qu'on a un petit peu des guéguerres au niveau cantonal, des guéguerres au niveau romand... » E3N7P33 : « Si on arrive à transmettre depuis la base par des élus, l'idée globale de ce qu'on veut, qu'il y ait un ou plusieurs échelons, ça n'est pas très important. »

- Partager des tâches

E4N5P22 : « Donc il y a un président qui fait tout...Puis, il pouvait pas déléguer quelque chose, parce qu'il y avait pas de vice-président déjà. On a des gens qui devraient être responsables... » E5N1P28 : « Je crois qu'il faut qu'un comité, j'ai un peu expérimenté à d'autres fédérations, où il faut se répartir les tâches, déléguer sa confiance et puis finalement, horizontaliser un peu tout cela et tout cela. Ce n'est pas seulement l'esprit de nos jours, mais c'est aussi l'obligation. »

(III) POSITIONNEMENT POLITIQUE

- Lutter contre les pesticides

E1N1P39 : « Le problème des pesticides, il y a une critique que je ferais vis-à-vis de la SAR, dans une des dernières parutions..., la SAR a répondu qu'elle ne voulait pas prendre position, parce qu'elle était apolitique. Je regrette, mais ça, c'est une manière de faire qui est contre-productive. » E3N4P30-31 : «...Donc essayons peut-être de dénoncer la situation... On est très délicat au niveau des prises de positions quant aux pesticides. Je pense qu'on devrait être beaucoup plus clair. » E4N5P30 : « Parce qu'au niveau des pesticides,

c'est une lutte qui nous concerne tous, mais qui nous dépasse un peu quand même. Mais au niveau de la structure, c'est là qu'on peut peut-être un petit peu agir. C'est-à-dire avoir un organisme cantonal. »

- Faire du lobbying

E1N5P38 : «...Apisuisse peut intervenir au niveau des chambres fédérales pour créer par exemple un contrepoids au niveau des chimistes pour dire, pour le problème des néodicotinoïdes. Là, il faut engager des lobbyistes, hein. Il faut des lobbyistes qui puissent aller défendre les intérêts des apiculteurs. »

E2N5P27 : «...Parce que de l'autre côté, dans les couloirs de Berne, ça discute. C'est là que je trouve qu'il y a un manque de... non, un manque de positionnement, puis un manque de limitation. Parce qu'au final, s'il y pas... si il n'y a pas quelqu'un qui va dans les couloirs de Berne trouver un peu de monde... »

- Devenir une force politique

E2N5P36 : «...Mais je pense que l'apiculture doit surtout penser apiculture. A mon avis, elle doit prendre confiance en elle. Et puis, elle doit trouver des ressources parmi elle. Et puis, elle doit réussir à se faire entendre pour elle-même. »

E3N7P33 : « Moi, j'aimerais que les instances prennent plus de poids politique. Pour que l'apiculture soit une branche de l'agriculture, mais qui pèse. »

E3N1P34 : « C'est là qu'il faut aussi qu'il y ait des gens forts qui défendent. »

- Entretenir des liens avec le monde agricole

E3N7P20 : « Ben effectivement, je trouve que ça devrait beaucoup plus se tourner vers l'agriculture. Et peser beaucoup plus lourd dans l'agriculture en général. »

E4N3P32 : « Il faut mettre quelqu'un qui est motivé et qui puisse nous représenter auprès des instances, euh, agricoles. »

- Professionnaliser si besoin

E5N3P25-26 : « Mais, s'il faut consolider la Fédération, ça veut dire quoi ? Il faut un semi-professionnel là-dedans. Tous ces travaux qu'on leur demande :

de se vendre auprès du public, des associations, du canton, etc. et cela, ça a un coût. »

- Surveiller les conflits d'intérêts entre Apisuisse et la Confédération.

E2N1P44 : « Alors là, le problème de ces gens de Apiservice, Apisuisse, machin, truc, c'est tous des gens qui sont payés par la Confédération. Donc, c'est pas des gens qui peuvent aller taper sur la table. Parce que c'est leur employeur. S'ils tapent sur la table, ils se font virer. »

(IV) CONSULTATION DE LA BASE

Revoir le système de vote

E4N5P21 : « Il y a des délégués. Il y a des présidents. Mais les gens qui font cette structure, c'est pas les acteurs principaux. C'est pas eux qui peuvent donner leur avis, qui peuvent voter. C'est vrai que d'apprendre que la responsable du contrôle du miel du canton, elle peut pas voter, ça paraît quand-même un peu spécial. »

E4N7P21-22 : « Cette structure, elle date de 1800, 1890, 1800, je sais pas combien... C'était la même structure qui avait aussi cette assemblée des délégués. Et on déléguait rien du tout. Enfin on représentait que notre propre personne. Parce que l'assemblée avait lieu avant ou après... Et on était toujours en porte-à-faux. »

(V) DÉVELOPPEMENT DE L'INSPECTORAT

- Étoffer l'équipe d'inspecteurs avec des auxiliaires

E1N4P29 : « Moi, je pense... C'est quelque chose qui a disparu, malheureusement... C'est justement étoffer les inspecteurs dans les cantons, tel qu'on l'avait avant. » E3N5P26 : « On va dire que, ce je déplore... C'est le nouveau système de contrôle des ruchers. Ce système où, il était, disons, terriblement bien organisé, jadis... Alors maintenant, on a un seul inspecteur. Loin de moi de critiquer ses compétences. Mais on sait qu'il n'arrive pas à suivre. » E4N3P34 : « ...Parce qu'on retrouve pas ça dans les autres cantons. Dans d'autres fédérations, ils ont encore des inspecteurs. Un lot d'inspecteurs

qui sont plusieurs à se répartir les tâches...Et il n'y a que, à ma connaissance, dans le canton de Neuchâtel, un seul inspecteur qui, de temps en temps, a un adjoint à X pour cent. Pour le territoire qu'on a, il arrive pas, c'est vite vu. »

B. POINTS A CONSERVER

- La FCNA, Les sections, la proximité
E3N1P27 : *« Je pense que les sections, on voit que c'est important, parce que c'est la chose locale. Les gens, ils se connaissent. »* E4N5P27 : *« ...Alors, on a eu tout un débat ici sur la section. Est-ce qu'il faut garder les sections ? Euh, moi j'en étais pas forcément convaincu. Aujourd'hui, on a retrouvé une dynamique absolument inespérée presque. Mais, c'est super. Voilà. Donc, gardons la section. »* E5N8P20-21 : *« Pour moi, je pense que les sections, la région, ça doit vraiment être le tissu social. Le travail de proximité. Ça doit être le lieu de contact, d'échanges conviviaux... »* E4N7P28 : *« Je pense qu'il faut toujours garder une structure à la FCNA. Qu'il y ait toujours des présidents qui soient le relais entre la FCNA et les sections. Comme ça, c'est important. »*

C. POINTS À SUPPRIMER

- Ambivalence entre suppression et maintien des structures
E1N5P32/37 : *« Moi, je dois dire que les structures habituelles, les structures existantes, je les trouve adéquates... Alors en supprimer, ça veut dire que, soit on supprime les sections, ou bien on supprime la FCNA. Et ce serait les sections qui seraient directement reliées à la SAR...Supprimer un échelon, je pense que c'est peut-être pas bon. Alors, on peut peut-être se poser la question : Plus haut ? Est-ce qu'il faut supprimer la SAR ? ...Mais on peut se poser la question, est-ce qu'il faut pas supprimer la SAR, La VDRB, la STI? Utiliser les fédérations qui, qui soient directement en... les répondants vis-à-vis d'Apisuisse. Pourquoi pas ?
...Mon sentiment, c'est que les structures actuelles sont tout à fait adéquates pour ça. Dans le sens que chaque section envoie son président à la Fédération. Au niveau de la Fédération, les choses sont discutées et après, c'est la Fédération qui va discuter avec la SAR et la SAR peut-être avec Apisuisse. Cette manière pyramidale de faire, je pense qu'elle est adéquate. »*

3. Autres attentes

- Bourse de matériel
E4N5P26 : « *Mais je pense qu'au niveau cantonal, il y a beaucoup de matériel qui pourrait être vendu, qui pourrait être échangé etc. Mais je pense que ça pourrait, ça serait aussi une des tâches de quelqu'un de la FCNA. »*
- Mise à disposition de matériel
E5N8P22 : « *... on pourrait avoir par exemple un site où on peut avoir un répertoire de contact. Les personnes qui seraient ouvertes à échanger des choses. »*

VI. COMPARAISON ENTRE L'ANALYSE DE L'ENQUÊTE ET CELLE DE LA PRÉ-ENQUÊTE

Si l'on compare les points recueillis lors de la pré-enquête (annexe 1) avec les chapitres et les thèmes qui émergent de l'analyse de l'enquête, on remarque que la plupart des éléments synthétisés après le café-débat du 29 août 2019 ont été développés lors des entretiens dans les sections.

L'importance de la formation, les attentes et besoins divers qui ont été exprimés lors du café-débat préfigurent ce qui sera mis en évidence lors de l'analyse des propos des enquêté-e-s. On retrouve également dans la synthèse des différents points relevés lors de la pré-enquête une ébauche des thèmes spécifiques nommés dans l'enquête.

Nous pouvons donc raisonnablement penser que les dix questions élaborées pour l'enquête étaient bien en phase avec les deux questions posées lors de la pré-enquête. Les entretiens semi-directifs ont surtout permis de mettre en évidence la récurrence des différents thèmes évoqués dans les cinq sections cantonales.

VII. CONCLUSION

Comme attendu, cette enquête a favorisé l'expression d'attentes multiples auxquelles la FCNA se devra de répondre. L'objectif énoncé par le comité dans la problématique de départ, à savoir : connaître les besoins et les attentes des membres des cinq sections cantonales afin de pouvoir formuler des propositions pour répondre aux demandes d'amélioration ou de changements, est largement atteint. Il ressort de cette enquête qu'aucune modification majeure n'est souhaitée par les enquêté-e-s quant à l'organisation des structures apicoles. Par contre, il apparaît que pour trouver des volontaires susceptibles de s'investir dans celles-ci, une amélioration notable doit être apportée à la communication concernant leur organisation et leur fonctionnement.

Cet inventaire des multiples attentes devrait servir à l'élaboration d'un programme de législature pour le comité. Il devrait également permettre d'élaborer un cahier des charges pour la présidence.

Fort de ce constat, le comité de la FCNA va pouvoir se mettre en quête de personnes susceptibles de reprendre la présidence et la vice-présidence lors de l'assemblée des délégués de 2021.

Nous pouvons espérer que la prise en compte des éléments exprimés lors de l'enquête favorisera le bon fonctionnement de la Fédération et des sections neuchâteloises et qu'il permettra également à chaque membre de trouver une réponse à ses besoins.

VIII. REMERCIEMENTS

Nos vifs remerciements :

- Aux délégué-e-s qui ont accepté le fonctionnement d'un comité directorial durant le temps de l'enquête.
- Aux délégué-e-s qui ont accepté lors d'un vote par correspondance de prolonger, jusqu'à l'assemblée des délégués de 2021, le mandat de la présidente primus inter pares.
- Aux membres des sections qui ont accepté de participer à la pré-enquête.
- Aux membres des sections qui ont accepté de participer à l'enquête.

- Aux comités des sections, pour avoir trouvé des volontaires susceptibles de participer à l'enquête et pour avoir proposé des lieux d'accueil.
- A notre délégué neuchâtelois à la SAR, Guillaume Kaufmann et à sa compagne, Mme Lauriane Kaufman-Aubry, pour leur aide à l'élaboration du questionnaire.

IX. TABLE DES MATIERES

I. PROBLEMATIQUE DE DEPART	1
II. MÉTHODES	2
a) Stratégie adoptée pour la mise en place de l'enquête	2
b) Pré-enquête.....	2
c) Enquête	4
1. MODE DE RECUEIL	4
2. ECHANTILLONNAGE.....	4
3. QUESTIONNAIRE UTILISE.....	5
4. TYPE D'ANALYSE.....	5
III. BIAIS.....	6
IV. LIMITES	6
V. ANALYSE	7
a) Relation à l'apiculture.....	8
1. LA TRANSMISSION FAMILIALE.....	8
2. LE LIEN AVEC LA NATURE / LA PARTICIPATION À L'ÉCOSYSTÈME	8
3. LE HOBBY / LA PASSION	9
b) Formation.....	9
1. L'IMPORTANCE DES COURS.....	10
2. L'EXPÉRIMENTATION.....	10
3. LA TRANSMISSION PAR LES PAIRS.....	10
4. LA FORMATION PAR LES MÉDIAS/ LA LITTÉRATURE	10
c) Perception des structures apicoles.....	11
CONNAISSANCE ET MÉCONNAISSANCE.....	11
d) Participation	13
LES PRÉALABLES SOUHAITÉS POUR UN INVESTISSEMENT PERSONNEL	13
e) Attentes.....	15
1. Attentes concernant la formation.....	15
A. POINTS A METTRE EN PLACE OU A DEVELOPPER	15
B. POINTS A CONSERVER.....	15
2. Attentes concernant les structures apicoles :.....	16
A. POINTS À METTRE EN PLACE OU À DÉVELOPPER	16
(I) COMMUNICATION	16
(II) COLLABORATION ENTRE LES DIFFÉRENTS NIVEAUX :	18
(III) POSITIONNEMENT POLITIQUE	18
(IV) CONSULTATION DE LA BASE.....	20
(V) DÉVELOPPEMENT DE L'INSPECTORAT	20
B. POINTS A CONSERVER.....	21
C. POINTS À SUPPRIMER	21

3.	Autres attentes	22
VI.	COMPARAISON ENTRE L'ANALYSE DE L'ENQUÊTE ET CELLE DE LA PRÉ-ENQUÊTE....	22
VII.	CONCLUSION	23
VIII.	REMERCIEMENTS.....	23
IX.	TABLE DES MATIERES.....	25
X.	ANNEXES	27
a)	Annexe 1	27
	RECUEIL DE DONNÉES LORS DU CAFÉ DÉBAT DU 29 AOÛT 2019	27
b)	Annexe 2	31
	QUESTIONNAIRE SEMI-DIRECTIF, ENQUÊTE FCNA	31

X. ANNEXES

a) Annexe 1

RECUEIL DE DONNÉES LORS DU CAFÉ DÉBAT DU 29 AOÛT 2019

(Relevé des Post-it)

QUESTION 1 : Dans quelles situations le fait d'être membre d'une société apicole vous a-t-il été bénéfique ? Une aide vous a-t-elle manquée ?

LES PLUS

Formation

- Évolution de l'état d'élève à conseiller
- Contact direct 1 à 1
- Les questions posées ont trouvé –oreilles-réponse-action
- Apprentissage, coaching
- Articles dans le journal SAR « message aux débutants». Que ça continue
- Rencontrer des apiculteurs expérimentés
- Cours organisés par la FCNA
- Trouver une réponse aux questions
- Aide des novices par personnes expérimentées
- Réception de la revue apicole riche en info
- Accès à des conférences, cours, visite de rucher

Relation

- Convivialité
- Faire partie d'un groupe, d'une unité qui partage une passion commune
- Développer des contacts en soirée
- Partager

LES DEMANDES

Formation

- Avoir un réseau, des connaissances partagées
- Savoir qui contacter en cas de besoin (proximité)

Relation/ aide

- Effectuer des commandes groupées.
- Partager des locaux d'extractions
- Entre-aide pour les procédures (permis de construire, inter-sociétés)

LES MOINS- LES BESOINS

Relation/ aide

- L'accompagnement aux apiculteurs débutants. Avoir une personne de référence. Structure d'accompagnement
- Une solidarité à recréer (genre stamm de la CDF)
- Une liste des conseillers dans un cadre restreint à établir
- Groupe d'entraide entre apiculteurs à instaurer
- Aide à faciliter. Manque structure (adresse, téléphone)
- Oser demander. Avoir des affinités avec une personne
- Difficulté de connaître les membres d'une société
- A créer : plusieurs personnes de références par section pour pouvoir poser des questions
- Manque liste de parrainage (ancien qui est d'accord d'accueillir un nouveau)

Autres

- Jeunesse peu engagée, prend peu d'initiatives
- Peu de dynamisme
- Difficulté de comprendre les structures apicoles (qui sert à quoi)
- Manque de prise de position (insecticide etc...)

- Pas assez d'annonces pour les apiculteurs dans les sociétés (arrêt-début d'activité)

QUESTION 2 : Si nous devons réinventer le monde de demain, à quoi devrait-il ressembler ?

LES SOUHAITS

Formation

- Formation obligatoire pour les débutants en apiculture ?
- Charte sur la formation, transmission du matériel biologique
- Le monde apicole doit rester libre, mais avec un cours de base
- Un monde qui reste amateur
- Plus d'informations sur les nouvelles techniques et connaissances apicoles
- Stratégie sur la relève et la formation
- Créer un réseau de partage, d'échange de pratiques, de compétences

Relation/ aide

- Solidarité à maintenir
- Meilleures visibilité sur les réseaux sociaux
- Rencontre intercantonale entre apiculteurs
- Renforcer le poste d'inspecteur unique par plusieurs personnes afin de garder le contact dans une région donnée « genre conseiller apicole »
- Intégration des nouveaux jeunes apiculteurs
- Augmenter les échanges entre les nouveaux et les anciens
- Motiver les membres au sein des sections
- Structures d'encadrement pour les nouveaux apiculteurs
- Entraide intergénérationnelle (liste des anciens et des nouveaux)

Biodiversité

- Position claire quant à l'avenir agricole et des espaces verts (talus fauche différenciée)
- Favoriser la biodiversité

- Approcher des services sensibles à la cause des abeilles (service faune et forêt, nature ? CNAV)
- Collaboration/ rapprochement avec les agriculteurs

Politique/structures

- Contre la prise de pouvoir de l'apiculture par l'Etat. Contre la politisation de l'apiculture
- Soutenir la représentation auprès des différents organes cantonaux.
SAR
- Professionnaliser certains services de la Fédération. Le bénévolat ne suffit plus
- Clarification sur les missions et responsabilités section, Fédération,
SAR
- Poste clé : référent régional auprès des organes clés CNAV, GC ...
- + de subventions de la Confédération => professionnalisation

Divers

- Urbaine et rurale
- Quelle est la place d'Espace Abeilles dans le monde apicole de demain

b) Annexe 2

QUESTIONNAIRE SEMI-DIRECTIF, ENQUÊTE FCNA

1. Comment êtes-vous venu(e) à l'apiculture ?
2. Techniquement, à quoi ont ressemblé vos débuts en apiculture ?
3. Qu'est-ce qui vous a aidé(e) dans vos débuts en apiculture ?
4. Qu'est-ce qui vous a manqué dans vos débuts en apiculture ?
5. Apisuisse, la Société d'apiculture romande, la Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture et les sections cantonales d'apiculture existent. Que savez-vous de ces structures apicoles ?
6. Avez-vous déjà participé au fonctionnement ou profité de l'une ou l'autre des prestations offertes par les structures apicoles telles qu'Apisuisse, la Société d'apiculture romande, la Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture et les sections cantonales d'apiculture ?
7. Parmi les prestations offertes par les structures apicoles telles qu'Apisuisse, la Société d'apiculture romande, la Fédération cantonale neuchâteloise ou les sections cantonales d'apiculture, lesquelles vous tiennent à cœur ?
8. Si nous devions recommencer à zéro, comment organiseriez-vous le monde apicole ?
9. Quelles sont les choses qui devraient être faites ou proposées par ce monde apicole ?
10. Dans le monde que vous imaginez comme un idéal à atteindre, où pourriez-vous vous placer ? Envisageriez-vous d'y tenir un rôle ?